

## Programme de financement interne « En route vers un *CRSNG Découverte* »

Un **montant de 5 000 \$**, financé par le vice décanat à la recherche, sera octroyé aux professeurs qui déposeront une demande **CRSNG Découverte\*** pour le concours de l'automne 2023, **si la demande est refusée par le CRSNG**. Que ce soit une nouvelle demande ou une demande de renouvellement, tous les professeurs sont éligibles. Ce montant sera attribué en vue obtenir des résultats préliminaires de recherche. Voici les étapes permettant de bénéficier de ce financement (à noter que toutes les étapes doivent être respectées et ce, dans les délais requis) :

1. **D'ici le 12 juin**, aviser le vice-décanat à la recherche à [j.blouin@umontreal.ca](mailto:j.blouin@umontreal.ca) de votre intention de déposer une demande *CRSNG Découverte* pour le concours de l'automne 2023.
2. Visionner l'enregistrement de l'atelier de formation [Trucs et conseils pour une demande CRSNG Découverte gagnante](#) présenté en juin 2021 par la Dre Mariela Segura :
  - o [Introduction et avis d'intention](#) (8 min)
  - o [Proposition de recherche](#) (10 min)
  - o [Budget et relation avec les autres sources de financement](#) (11 min)
  - o [Personnel hautement qualifié](#) (13 min)
  - o [Contributions les plus importantes et renseignements supplémentaires sur les contributions](#) (9 min)
  - o [Justification du budget](#) (1 min)
  - o [Équité, diversité et inclusion](#) (2 min)
  - o [CV](#) (9 min)
  - o [Présentation PowerPoint pour référence](#) (PDF)
3. Assister à l'atelier de formation complémentaire qui aura lieu en juin 2023 (date à confirmer).
4. Au plus tard le **17 juillet**, transmettre votre Lettre d'intention (LOI) au vice-décanat à la recherche (le dépôt au CRSNG est prévu le 1<sup>er</sup> août) et fournir les noms d'au moins 2 évaluateurs potentiels (service d'évaluation par les pairs à l'interne) :
  - o Un évaluateur dans le domaine d'expertise et un à l'extérieur du domaine.
  - o Les évaluateurs doivent être professeurs à l'Université de Montréal. Avoir obtenu au moins une subvention de l'organisme est requis. Le VDR pourra identifier des évaluateurs si vous le souhaitez.
  - o À noter que les chercheurs qui soumettent une demande ne seront pas sélectionnés pour évaluer.
5. Au plus tard le **11 septembre**, soumettre la demande complète qui sera révisée par les pairs (proposition, CV, budget, et si applicable, les commentaires des évaluateurs du CRSNG lors de la demande précédente).
6. Au plus tard le **9 octobre**, la version corrigée (suite à la révision par les pairs) devra être soumise au vice-décanat à la recherche et au BRDV pour révision (la date limite interne du BRDV est la mi-octobre).

\* Un chercheur ne peut détenir qu'une seule subvention CRSNG Découverte à la fois.